



# Congis

sur-Thérouanne

BOUCLE DE LA MARNE

## Bulletin Municipal

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2023

### ÉDITO

L'année 2023 aura été une année de bouleversements sur le plan international. Les guerres en Ukraine, en Israël, nous ont fait prendre conscience de la dépendance de la France sur le plan énergétique. Les prix de l'énergie ayant augmenté, nous avons dû changer et modifier nos habitudes. Nous faisons plus attention à moins consommer, nous utilisons davantage le vélo, nous gaspillons moins, nous isolons nos maisons, nous trions nos déchets, nous collectons les papiers pour le recyclage...

Nous avons compris qu'il fallait préserver la planète, en devenant plus propres et économes. Le coût des énergies augmente et pèse sur le budget de la commune.

Couper l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin a demandé un effort collectif mais nous a permis de diminuer considérablement la facture d'électricité. Réduire les charges de la commune, c'est économiser pour nos futurs investissements, pour entretenir et restructurer nos routes, équiper nos bâtiments.

Sur le plan communal, nous nous attacherons à poursuivre la voie du recyclage, de l'anti gaspillage. Nous soutiendrons le commerce local en réduisant nos déplacements et ainsi en contribuant à une consommation locale et responsable.

Peut-être que le monde, en 2024 et dans les années à venir, sera plus raisonnable.

Formulons le vœu que nous assistions en ce début d'année à un changement, où nous ne penserons pas seulement à nous, mais à tout ce qui nous entoure et au bien-être de chacun.

Pour 2024, les conseillers municipaux et le personnel communal s'associent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, de santé, de bonheur partagé en famille et la réussite dans tous vos projets.

**Philippe MIMMAS**

Maire de Congis sur Thérouanne

### SOMMAIRE

#### Page 2

3ème Automnale

#### Page 3

Travaux à l'Eglise St Remi

Le Marché de Noël

Pensez au recensement

#### Page 4

Tarifs 2024 des locations

de salle

(Fêtes et Associations)

Tri des bio déchets

#### Page 5

Dégradations Parc du Moulin  
et Mairie

Soutenons nos commerçants

Numéro d'astreinte

#### Page 6

La Thérouanne fait peau neuve

Séance cinéma avec les Temps

d'Argent

#### Page 7

Conte de Noël

Les dangers du monoxyde de carbone

Ramassage des vieux papiers et prospectus

Halloween

#### Page 8

Nouveaux horaires de la mairie le vendredi

Agenda

État civil

Horaires Poste et Mairie



# 3ème Automnale

Les 18 et 19 novembre 2023

Les 18 et 19 novembre, une vingtaine d'artistes nous ont proposé une palette de leurs réalisations. La palette des œuvres exposées était assez large, alliant peintures, photographies, sculptures, collages, gravures, objets tournés, céramiques et staffs du lycée du Gué à Tresmes.

Un projet de Street Art a été réalisé en live le dimanche, permettant ainsi de faire découvrir cette branche artistique.

Devant le succès rencontré, nul doute qu'une quatrième édition viendra s'ajouter aux éditions précédentes.





## Travaux de l'Eglise Saint Rémi

Des travaux de réparations ont été réalisés sur le clocher de notre église. Une vitre a été remise en place sur le lanterneau du clocher ainsi que quelques ardoises.

Il aura fallu employer une nacelle de 35m pour permettre l'intervention des couvreurs, en ayant préalablement fait fuir les pigeons qui avaient élu domicile dans les trois niveaux du clocher.

La prochaine phase consistera au retrait des déchets organiques des volatiles.



## Marché de Noël



### Bientôt 16 ans !

#### *Pensez au recensement*

Tout(e) jeune Français(e) qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le (la) jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (*inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment*).

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le(la) jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

#### Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile





# Tarifs locations salle des fêtes et maison des Associations /2024

Compte tenu des augmentations liées à l'énergie, ces tarifs sont susceptibles de varier pour 2024.

Visites des salles : vous adresser en mairie

## Salle des Fêtes

Habitant de Congis

PERIODE	TARIF		
	Journée	Week-End	Caution
Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	150 €	300 €	500 €
Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	200 €	400 €	500 €

Extérieurs à Congis

PERIODE	TARIF		
	Journée	Week-End	Caution
Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	300 €	600 €	500 €
Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	400 €	800 €	500 €

Associations de Congis

PERIODE	CAUTION
Journée	500 €
Week-end	500 €

PERIODE	TARIF	CAUTION
Demi-Journée	50 €	500 €
Journée	100 €	500 €
Forfait week-end	200 €	500 €

PERIODE	TARIF

PERIODE	CAUTION
Journée	500 €
Week-end	500 €

Habitant de Congis

Extérieurs à Congis

Associations de Congis

## Maison des Associations

## Tri des bio déchets

### Pour information :

L'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024 concerne seulement les collectivités.

Il est important de faire la lumière, car beaucoup de rumeurs et de mauvaises informations circulent.

Les municipalités ont l'obligation de proposer une solution aux administrés afin qu'ils puissent trier leurs déchets alimentaires à la source.

Nous avons choisis pour le moment la solution des composteurs, nous en proposons donc à la vente.

Présentez-vous en mairie avec **un chèque de 22€ à l'ordre de « Régie Composteurs » + justificatif de domicile**. Livraison courant 1er trimestre 2024.

Les administrés n'ont aucune obligation d'en mettre un chez eux (*aucun risque de sanction, d'amende, etc*) mais cela reste tout de même fortement conseillé dans une démarche de réduction des déchets.





# Dégradations Parc du Moulin et Mairie

## Que penser de tels agissements ?

Destruction de la quasi-totalité des panneaux d'affichage au Parc, effraction et vandalisme des toilettes de l'ancienne école dans la cour de la mairie ?

Quel intérêt sinon de nuire à la collectivité ou d'occuper bêtement son temps ?

Le désœuvrement de quelques jeunes Congissois génère des surcoûts dans le fonctionnement de la commune, qui à terme, devront être supportés par la collectivité.

Si vous constatez de tels comportements, n'hésitez pas à en faire part en mairie, cela nous permettra peut-être de sensibiliser les auteurs sur l'absurdité de leurs actes.



## Soutenons nos commerçants

Les commerçants de Congis rencontrent certaines difficultés avec une baisse de fréquentation et par conséquent de chiffre d'affaire, il faut absolument les soutenir afin que notre commune puisse continuer à bénéficier de commerces de proximité.

La Mairie.

## Numéro d'astreinte

Afin de permettre aux administrés de prévenir rapidement les autorités, un numéro d'urgence permet de joindre les élus d'astreinte, notamment en dehors des heures ouvrées de la mairie.

Vous pourrez ainsi laisser un message indiquant vos coordonnées ainsi que l'objet de votre signalement, en expliquant succinctement les faits.

L'élu d'astreinte peut ainsi juger de l'importance du signalement et contacter les services adéquats.

**N° d'astreinte : 06 70 15 77 89**





# La Théroouanne a commencé à faire peau neuve

Le SMAERTA (Syndicat d'Aménagement et d'Entretien de la Rivière Théroouanne et de ses Affluents) a engagé et terminé les travaux de remise en état du lit de la Théroouanne entre le Gué à Tresmes et la Gueule du ru (confluence avec la Marne).

Comme vous pouvez le constater sur les photographies qui suivent, le nombre et l'importance des embâcles et obstacles qui ont été enlevés par l'entreprise Deshayes, nécessitaient vraiment une intervention (La première depuis plusieurs années).



Nous avons constaté la nocivité de ces embâcles quand, après la suppression de l'un d'entre eux, le niveau de la Théroouanne a baissé de 30 cm.

L'an prochain nous continuerons ces travaux d'entretien en intervenant du Gué à Tresmes à la sortie d'Etrépilly. Il est bon de préciser que ces travaux ne sont autorisés qu'entre Septembre et Janvier. Ces travaux devraient permettre une plus grande fluidité du cours de la Théroouanne et participer à diminuer les risques d'inondation.



## Séance cinéma avec les Tempes d'Argent

Les tempes d'Argent ont reçu 64 enfants pour une première séance de cinéma, à la Maison des Associations.

Au programme, Némoto et la Fée Clochette.

Cette expérience pleine de réussite sera renouvelée en mars, à une date à convenir avec les écoles.

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)





## Conte de Noël

LE 19 DÉCEMBRE

Les bénévoles de Bouquins Bouquine ont régalé les petits et grands avec leur histoire animée de Noël.

Les yeux ravis des enfants lorsque le Père Noël a retrouvé leurs lettres en disaient long sur leur plaisir.

Bravo aux bénévoles et merci à Alexis pour les aspects techniques.



## Ramassage des vieux papiers et prospectus

Depuis septembre 2023, ce sont déjà 2,4 tonnes de papiers divers qui ont été acheminées par la mairie à l'usine de retraitement.

Vieux livres et cahiers sont acceptés, ainsi que tous les types de prospectus qui de cette manière n'encombrent plus vos bacs jaunes et bénéficient aux écoles.



## Halloween

Ce 31 octobre, de très nombreux enfants et adultes se sont retrouvés pour fêter Halloween, tous magnifiquement déguisés.

Après la récolte des bonbons, les gâteaux et la soupe de citrouille ont été très appréciés.

Merci aux Parents d'élèves pour cette soirée.



## Changement d'horaires de la Mairie le vendredi

A compter du 1er janvier 2024, la mairie sera ouverte le vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Les horaires du lundi au jeudi restent inchangés.

Merci de votre compréhension.



## AGENDA



AVEN DU  
GRAND-VOYEUX

La programmation 2024 est en cours de construction mais nous pouvons déjà vous convier à notre **prochaine sortie : "découverte des oiseaux des bois et des zones humides de Congis" le dimanche 28 janvier de 9h30 et 11h30.** Renseignements et inscriptions : 01 64 33 22 13 et sorties@cpie-bouclesdelamarne.fr"

Le **calendrier d'ouverture** de la Réserve est également **disponible pour le premier semestre** (<https://www.cpie-bouclesdelamarne.fr/infos-urgentes/visiter-la-reserve-du-grand-voyeux>),



### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 09H00 - 12H00 / 14H00 - 17H30  
Mardi : 09H00 - 12H00 / 14H00 - 17H30  
Mercredi : 09H00 - 12H00 / 14H00 - 17H30  
Jeudi : 09H00 - 12H00 / 14H00 - 17H30  
Vendredi : 09H00 - 12H00 / 14H00 - 17H30  
Samedi : 09H00 - 12H00

### Horaires d'ouverture de l'agence Postale

Lundi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Mardi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Mercredi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Jeudi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Vendredi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 15h30  
Samedi : 9h30 - 11h30

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Léonie JOUËTRE	22/09/2023
Justine CATINAUD	18/10/2023
Giuliana ZAWOL MISTRI	20/10/2023
Jeyah LE	26/10/2023
Iris KOÏ	27/10/2023
Elhianna TOUMOUZEBI NGANGA	03/12/2023
Lizya BALZAN	06/12/2023
Youma SISSOKO	08/12/2023

### MARIAGES :

MBERI Gladieu  
et KOKOLO LINZAMO Naomie 18/11/2023

### DECES :

Nicole CHÉRON 06/10/2023  
Lionel KURZACK 05/12/2023



### BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Congis-sur-Thérouanne

20, rue de la Poste - 77440 Congis-sur-Thérouanne - Tél.: 01 64 35 50 03

Directeur de la publication : Philippe Mimmas

Impression : DERETEC - Coulombs-en-Valois (77840) 750 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 1989